REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE: MAIRIE DE CAUSSOLS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21060037500013

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE D'ANTIBES MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: COMMUNE CAUSSOLS M14-97 (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné ; budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	C Ohi
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
R1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de converture	58

MAIRIE DE CAUSSOLS - COMMUNE CAUSSOLS M14-97 - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3.1 - Etat des provisions constituées	63
B3.2 - Etalement des provisions	65
B4 - Etat des charges transférées	66
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	67
B6 - Prêts	68
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	69
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	70
B7.3 - Etat des emprunts garantis	71
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	72
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	73
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	74
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	75
B7.8 - Autres engagements donnés	76
B7.9 - Autres engagements reçus	77
B8 - Subventions versées	78
B9 - Etat du personnel	79
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	82
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	83
B11.2 - Liste des établissements publics créés	84
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	85
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	86
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	87
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	89
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	90
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	91
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	92
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	93
D3 - Décisions en matière de taux	95
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	96
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	97
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	99
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	100
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	101

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gérent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

_	A	

	Wilse	
	S	
	CIERE	
ES	FINAN	
4	LES ET F	
GENER	-	
ATIONS GE	QUES, FISCA	
MATI	STIQU	
FOR	STATI	
Z !	SNO	
	RMAT	
	NFO	

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	305
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	241 875,00

	Informations financières – ratios	Valeurs
~	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0 3 3 A O
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4
ო	Dépenses d'équipement brut / population	50,500 t
4	Encours de dette / population (2) (3)	2 BOS 52
ъ	DGF / population	50,000 A
φ	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	#0,102 28 45 %
~	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	2, CT, CZ, CT, CZ, CZ, CZ, CZ, CZ, CZ, CZ, CZ, CZ, CZ
œ	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	771 83 %
თ	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	185.37 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	% 00 0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 16 janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de financas rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes facales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

ſ			7
		æ	
	I – INFORMATIONS GENERALES	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
l			

- L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget

au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;

au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;

sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;

sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

-a liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opèrer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement: %

Investissement: %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6),

(1) A complèter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et règlementaires applicables à la collectivité :

semi budgétaire ;

budgétaire par délibération N°... du

(5) indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants

sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Page 5

F2		
		5
	I – INFORMATIONS GENERALES	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)
****		- 1

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	894 142,02	769 973,65	362 804,40 A	A1 238 636.03
Investissement	434 704,62	267 037,61 (3)	(3) 158 729,25 A2	
Fonctionnement	459 437,40	502 936,04 (4		6

			RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	++	00'0	35 686.	70 81 35 686 70
Investissement		00'0	35 686.70	82
Fonctionnement		VI 00.0	0.00	WWW.Thirties and the state of t

	(Average and Average and Avera	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	274 322,73
Investissement	A2 + B2	26 748,94
Fonctionnement	A3 + B3	247 573,79

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1,

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Sokte d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

f	
I – INFORMATIONS GENERALES	1 1
I – INFORMATIONS GENERALES	1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	UL

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT - TOTAL	(1)	00,0
018	RSA	0	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	,00
13	Subventions d'investissement (3)	0	,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0	00,
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,	,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,	,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0	,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,	,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,	,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,	,00
26	Participations et créances rattachées	0,	,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,	,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,	,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(f) O,	,00
011	Charges à caractère général (4)	0,	,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,	,00
014	Atténuations de produits	0,	,00
016	APA	0,	,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,	,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,	,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,	,00
66	Charges financières	0,	,00
67	Charges spécifiques (4)	0,	,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précèdent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précèdent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

-		4
ll .	I – INFORMATIONS GENERALES	
L	I - NACONIMATIONS GENERALES	
H	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C2
L	EXECUTION DO BODGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES	L CO

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	ESTISSEMENT - TOTAL	(HI) 35 686,70
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	35 686,70
16	Emprunts et dettes assimìlées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précèdent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

		GET	
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTE ET REPORTS	ORTS	A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	841 814,30	815 065,36
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	35 686,70
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 8 937.76	(si solde positif)
		22	=
	Total de la section d'investissement (2)	850 752,06	850 752,06
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	726 127,63	478 553,84
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00°0	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent) 247 573 79
	=		<u> </u>
	Total de la section de fonctionnement (3)	726 127,63	726 127,63
_			
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 576 879,69	1 576 879,69

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Page 9

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandalées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la complabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses non mandaitées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultal reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1 11 11
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
FOUR IDDE FINANCIES DU DUDOCT - OCCUPANDISME FORMATION DE LA COMPANION DE LA C	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	/ C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	37 800,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compris opérations) (3) (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	387 336,16	0,00	557 989,31	557 989,31	557 989,31
	opérations) (3)					
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (3)					
	(4)			ĺ		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	82 943,08	0,00	228 287,57	228 287,57	228 287,57
*********	(y compris opérations) (3)					
Total d	es dépenses d'équipement	508 079,24	0,00	822 276,88	822 276,88	822 276,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 625,87	0.00	656,47	656,47	656,47
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	289 623,67	0,00	18 057,84	18 057,84	18 057,84
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses financières	292 249,54	0,00	18 714,31	18 714,31	18 714,31
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de tiers (6)					
Total d	es dépenses réelles d'investissement	800 328,78	0,00	840 991,19	840 991,19	840 991,19
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0.00	0,00
	sections (7)				-	·
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		823,11	823,11	823,11
Total d	es dépenses d'ordre	0,00		823,11	823,11	823,11
d'inves	tissement					
	TOTAL	800 328,78	0,00	841 814,30	841 814,30	841 814,30
						+

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 850 752,06

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crèe.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

_		
1	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll II
11	II - I ILEGERIATION GENERALE DO DODGET	11
1	FOULUBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1
H		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	396 299,53	35 686,70	505 551,26	505 551,26	541 237,96
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	00,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	496 299,53	35 686,70	505 551,26	505 551,26	541 237,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	39 000,00	0,00	120 484,07	120 484,07	120 484,07
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00	182 000,00
Total de	es recettes financières	139 000,00	0,00	302 484,07	302 484,07	302 484,07
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total de	es recettes réelles d'investissement	635 299,53	35 686,70	808 035,33	808 035,33	843 722,03

021	Virement de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00
	fonctionnement (10)				
040	Opérations ordre transf. entre	6 300,00	6 206,92	6 206,92	6 206,92
	sections (10) (11)				
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	823,11	823,11	823,11
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	6 300,00	7 030,03	7 030,03	7 030,03

TOTAL	641 599,53	35 686,70	815 065,36	815 065,36	850 752,06

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 850 752,06

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

6 206,92

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

MAIRIE DE CAUSSOLS - COMMUNE CAUSSOLS M14-97 - BP - 2023

réglementaires applicables.

- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Page 12

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assembl ée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	319 841,95	0,00	431 702,73	431 702,73	431 702,73
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	213 045,00	0,00	204 846,80	204 846,80	204 846,80
014	Atténuations de produits	6 006,00	0,00	5 373,90	5 373,90	5 373,9
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	145 274,00	0,00	61 065,77	61 065,77	61 065,7
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	684 166,95	0,00	702 989,20	702 989,20	702 989,20
66	Charges financières	10 000,00	0,00	16 331,51	16 331,51	16 331,5
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
68	Dotations aux provisions,	15,00		200,00	200,00	200,0
Total de	dépréciations (semi-budgétaires) (3)	694 181,95	0,00	719 920,71	719 920,71	719 920,7
	nement					
023	Virement à la section	0,00		0,00	0.00	0,00
	d'investissement (4)	·		1	ŕ	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 300,00		6 206,92	6 206,92	6 206,9
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,0
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 300,00		6 206,92	6 206,92	6 206,9

TOTAL	700 481,95	0,00	726 127,63	726 127,63	726 127,63

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
D OUT RECOUNT (REFORMED ANY PORTE	1

	1
N	TO 40 40 00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 726 127.63
I IO IAL DES DEFENSES DE TORCHORREMENT CONCLEES	1

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF023 = R1021; D1040 = RF042; R1040 = DF042; DF043 = RF043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions tégislatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap. Libellé		Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	77 297,00	0,00	42 200,00	42 200,00	42 200,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	79 467,00	0,00	79 806,00	79 806,00	79 806,00
731	Fiscalité locale	156 717,00	0,00	182 121,00	182 121,00	182 121,00
74	Dotations et participations (3)	105 953,00	0,00	104 934,00	104 934,00	104 934,00
75 Autres produits de gestion courante (3)		66 772,80	0,00	68 492,84	68 492,84	68 492,84
Total de	es recettes de gestion courante	496 306,80	0,00	477 553,84	477 553,84	477 553,84
76	Produits financiers	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaíres) (3)	00,00		0,00	0.00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	496 406,80	0,00	478 553,84	478 553,84	478 553,84

042	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (4) (5)		-		
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00	0,00	0,00	0,00
	section (4)				
Total d	es recettes d'ordre de	0,00	0,00	0,00	0,00
fonctio	nnement				

				//////////////////////////////////////		
TOTAL	J	496 406,80	0,00	478 553,84	478 553,84	478 553,84
Hamman and the second s					mystamay managarate in the same and a second	***************************************

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	247 573,79
	_

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	726 127,63	

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	6 206,92
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Soide de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou soide de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET] [[
" TREGERIATION GENEROLES SOS SOS SE	ļ
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	656,47	0,00	656,47
13	Subventions d'investissement (3)	0.00	823, 11	823,11
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 057,84	0,00	18 057,84
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	36 000,00	0,00	36 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	557 989,31	0,00	557 989,31
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	228 287,57	0,00	228 287,57
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	00,0
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	840 991,19	823,11	841 814,30

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	8 937,76
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 850 752,06

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	431 702,73		431 702,73
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	204 846,80		204 846,80
014	Atténuations de produits	5 373,90		5 373,90
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	Cherry Commission Commission Commission	0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	61 065,77	0,00	61 065,77
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	16 331,51	0,00	16 331,51
67	Charges spécifiques (9)	400,00	0,00	400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	200,00	6 206,92	6 406,92
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	719 920,71	6 206,92	726 127,63

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	726 127,63

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.



Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si fa collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

MAIRIE DE CAUSSOLS - COMMUNE CAUSSOLS M14-97 - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectès.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris) Collectivité : Caussols https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

1		
-1	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
1	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
ı		
	BALANCE GENERALE – RECETTES	1 D2
- 1	minute of the contract of the	, 1

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 484,07	0,00	120 484,07
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	541 237,96	823,11	542 061,07
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	00,0	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	00,0
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		6 206,92	6 206,92
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	182 000,00		182 000,00
	Recettes d'investissement – Total	843 722,03	7 030,03	850 752,06

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 850 752,06

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaíne, ventes diverses	42 200,00		42 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	79 806,00		79 806,00
731	Fiscalité locale	182 121,00		182 121,00
74	Dotations et participations (8)	104 934,00		104 934,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	68 492,84	0,00	68 492,84
76	Produits financiers	500,00	0,00	500,00
77	Produits spécifiques (8)	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	478 553,84	0,00	478 553,84

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	247 573,79
	20
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMUL FES	726 127.63

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

MAIRIE DE CAUSSOLS - COMMUNE CAUSSOLS M14-97 - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgètaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le règime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectès.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)
Collectivité : Caussols
https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

The second secon		٧
	III – VOTE DU BUDGET	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

	Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AP lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			-	séance budgétaire (2)			gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP	# # #
	TOTAL	800 328,78	00'0	00'0	841 814,30	841 814,30	00'0	841 814,30	841 814,30
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	36 000,00	36 000,00	00'0	36 000,00	36 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	135 968,68	00'0	00'0	557 989,31	557 989,31	00'0	557 989,31	557 989,31
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	228 287,57	228 287,57	00'0	228 287,57	228 287,57
	Total des opérations d'équipement (3)	372 110,56	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total	Total des dépenses d'équipement	508 079,24	00'0	00'0	822 276,88	822 276,88	00'0	822 276,88	822 276,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 625,87	00'0		656,47	656,47		656,47	656,47
5	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf	289 623,67	00'0		18 057,84	18 057,84		18 057,84	18 057,84
38	roco non buogetaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		0,00	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Total	Total des dépenses financières	292 249,54	00'0	00'0	18 714,31	18 714,31	00'0	18 714,31	18 714,31
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total	Total des dépenses réelles	800 328,78	00'0	00'0	840 991,19	840 991,19	00'0	840 991,19	840 991,19
040	Opérations ordre transf. entre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (7)	00'0			823,11	823,11		823,11	823,11
Total	Total des dépenses d'ordre	00'0			823,11	823,11		823,11	823,11

F		
	Н	
8 937,76	11	
·	11	
	- 11	
· ►	11	
m	#	
	33	
, w,	8 }	
~~	11	
w	Ħ	
	11	
!	Fi .	- 1
	H	- 1
	Н	
	П	
	- II	- 1
L	Ш	- 1
	71	- 1
$\overline{}$. II	-
80	11	- 1
-	· 11	
	11	
, ¢),	11	
0	. #	
,===	. 11	
ట	11	
·-	H	
=	El	
⊏	H	
a.	1	
•••	H	- 1
_	П	
=	EI .	- 1
v	H	- 1
	H	•
`Ψ	Ħ	- 1
_	El	- 3
=	Ħ	•
·	11	- 1
•	. 13	
di	11	
_	13	- 6
	R	- 1
*=	11	
	11	- 1
7	#	- 1
~	. #	- 1
(1)	11	- 1
٠0	Ħ	
ē	H	-
-		- 1
_	H	- 1
7	EÌ	1
•	11	- 1
≔	11	- 1
=	H	- 1
	lí	- 1
Ç	II	- 1
٠Ď	H	- 1
	FI	- 2
- 23	Ħ	1
. 40	li .	- 1
-	H	- 1
•	H	- [
-	Н	-
	Ħ	- 1
~	Ħ	- 1
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	H	
0	11	•
Æ	11	1
v	1	1
-	11	- 1
Z.,	11	ţ
0	H	1
0	11	,
7	11	ŀ
	11	Æ
	#	ŀ

850 752,06

Total des dépenses d'investissement cumulées

(1) Voir état f-B pour le contenu du budget précédent.



Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)
Collectivité : Caussols
La collectivité : Caussols

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées tors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
 - (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 - (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers. (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF 042).
- (5) Aucune prévision budgéfaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constalé de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'exercite précédent (après vote du compte administratif ou si reptise anticipée des (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041),
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324,

résultats).

		X	
		ECETTES	
The second secon	III - VOTE DU BUDGET	D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – F	
		SECTION	

RECETTES

						- Committee of the comm
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					==	+
	TOTAL	641 599,53	35 686,70	815 065.36	815 065.36	850 752.06
018	RSA	00'0		00'0	00'0	00.0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	396 299,53	35 686,70	505 551,26	505 551,26	541 237,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	100 000,00	00,00	00'0	00'0	00'0
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0		00'0	00'0	00.0
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00'0	00'0	00'00	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0		00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0		00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes d'équipement	496 299,53	35 686,70	505 551,26	505 551,26	541 237,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 000,00	00'0	120 484,07	120 484,07	120 484,07
138	Autres subventions invest, non transf.	00'0		00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
*******	166)				•	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	00'0	182 000,00	182 000,00	182 000,00
Total de	Total des recettes financières	139 000,00	00'0	302 484,07	302 484,07	302 484,07
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes réelles	635 299,53	35 686,70	808 035,33	808 035,33	843 722,03
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 300,00		6 206,92	6 206,92	6 206,92
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		823,11	823,11	823,11
Total de	Total des recettes d'ordre	6 300,00		7 030,03	7 030,03	7 030,03

00'0	Affectation au compte 1068 (8)
00'0	R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)
	Land the state of

850 752,06

Total des recettes d'investissement cumulées

Page 21

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 - (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Rl~040 = DF~042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'anticle 192 (cf. chaptire 024 « produit des cessions d'immobilisations »). (6) Cf. définition du chaptire des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).
- (7) Le solde d'exècution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vole de l'essemblée délibérante, inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote. résultats).
 - (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324,

MAIRIE DE CAUSSOLS - COMMUNE CAUSSOLS M14-97 - BP - 2023

			#TOV - III	: DII BIIDGET			A TOTAL A PROPERTY AND A STATE OF THE ASSESSMENT AND A STATE OF TH		
	7	SECTION D'INVESTISSEME		DEPENSES -	DETAIL PAR ARTICLE	TICLE			A1
						•			
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés	Pour information Crédits gérés	TOTAL (RAR N-1 +
<u></u>		brecedent (2)		les Ar fors de la séance budoétaire (3)			dans le cadre d'une AP	nors AF	(Note)
				(1)		:			=+=====================================
	TOTAL	800 328,78	00'0	00'0	841 814,30	841 814,30	0,00	841 814,30	841 814,30
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	36 000,00	36 000,00	00'0	36 000,00	36 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0		36 000,00	36 000,00	00'0	36 000,00	36 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	135 968,68	00'0	00'0	557 989,31	557 989,31	00'0	557 989,31	557 989,31
2111	Terrains nus	22 320,00	00'0		21 000,00	21 000,00	00'0	21 000,00	21 000,00
212	Agencements et	00'0	00'0		41 000,00	41 000,00	00'0	41 000,00	41 000,00
2135	installations générales,	4 000,000	00'0		31 840,00	31 840,00	00'0	31 840,00	31 840.00
	agencements						1		
2151	Reseaux de voirie	00.0	90,0		78 831,60	78 831,60	00'0	78 831,60	78 831,60
21538	Autres réseaux	00.0	00.0		1 422.26	1 422.26	0.00	1 422 26	422 26
2156	Matériel et outillage incendie,	24 000,00	00'0		117 942,28	117 942,28	00'0	117 942,28	117 942,28
2157	der. civ Matériel et outillage technique	00'0	00'0		6 122,00	6 122,00	00.00	6 122.00	6 122.00
2158	Autres inst.,matériel,outil.	49 502,28	00'0		161 545,05	161 545,05	00'0	161 545,05	161 545,05
21611	techniques Biens sous-jacents	31 706.40	00.00		7 926.60	7 926.60	00 0	7 926 60	7 926 60
2183	Matériel informatique	00'0	00'0		30 555,04	30 555,04	00,0	30 555,04	30 555,04
2184	Matériel de bureau et mobilier	4 440,00	00'0		8 610,00	8 610,00	00'0	8 610,00	8 610,00
2188	Autres immobilisations corporelles	00'0	00,0		25 694,48	25 694,48	00.00	25 694,48	25 694,48
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	228 287,57	228 287,57	00'0	228 287,57	228 287,57
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0		228 287,57	228 287,57	00'0	228 287,57	228 287,57
	Total des opérations d'équipement (4)	372 110,56	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Total des c	Total des dépenses d'équipement	508 079,24	00'0	00'0	822 276,88	822 276,88	00'0	822 276,88	822 276,88

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				seance budgétaire (3)		- Marine	d une Ar		+
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 625,87	00'0		656,47	656,47		656,47	656,47
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 625,87	00'0		656,47	656,47		656,47	656,47
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budoétaire)	289 623,67	00'0		18 057,84	18 057,84		18 057,84	18 057,84
1641	Emprunts en euros	289 623,67	00'0		18 057,84	18 057,84		18 057,84	18 057,84
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Total des d	Total des dépenses financières	292 249,54	00'0	00'0	18 714,31	18 714,31	00'0	18 714,31	18 714,31
45	Opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
Total des d	Total des dépenses réelles	800 328,78	00'0	00'0	840 991,19	840 991,19	00'0	840 991,19	840 991,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
	Reprise sur autofinancement antérieur	00'0			00'0	00'0		00'0	0,00
	Charges transférées (7)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
041	Opérations patrimoníales (8)	00'0			823,11	823,11		823,11	823,11
1323	Subv. non transf. Départements	00'0			823,11	823,11		823,11	823,11
Total des d	Total des dépenses d'ordre	00'0			823,11	823,11		823,11	823,11

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes,

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont voiées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'Immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

					s operations			
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AP
							d'une AP	
101	EGLISE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	MAISON DES LOISIRS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	VOIRIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
105	LOGEMENTS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
107	SECURITE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	AUBERGE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
110	ECOLE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	BATIMENTS COMMUNAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	DON BOSCO		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
125	FESTIVITES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
126	CENTRE VILLAGE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
127	ACCUEIL DE LOISIRS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
128	TERRAINS CONSTRUCTIBLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

MAIRIE DE CAUSSOLS - COMMUNE CAUSSOLS M14-97 - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	lil	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101 LIBELLE : EGLISE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumu lée s au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			(Podi ililorinacion)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0.00
 () (-)	-,

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	lll lll
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103 LIBELLE : MAISON DES LOISIRS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	WET ENVEY				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	00,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

	The West External (pour mormation) (recuratin)				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 1328	Subv. non transf, Départements Autres subventions d'équip, non transf,	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	lmmobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	I 00,00 l

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104 LIBELLE : VOIRIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	721 2.7727				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0.00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

- 6		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00
- 1	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-,

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105 LIBELLE : LOGEMENTS COMMUNAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

10.5.4					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			(pour amormation)		
Chap. / art. (2)	Libellė	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0.00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	lmmobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	0.00	
20.00 (0.0) (2.0)	1	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	[]]
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 107 LIBELLE : SECURITE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

********			<u> </u>	<u> </u>	
Chap. / art. (2)	Líbel lé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

B		
	III – VOTE DU BUDGET	III
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108 LIBELLE : AUBERGE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 1328	Subv. non transf. Départements Autres subventions d'équip. non transf.	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0.00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

1		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110 LIBELLE : ECOLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	74. 1.1727				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2135 2184	Installations générales, agencements Matériel de bureau et mobilier	00,00 0,00	0,00 0,00	00,0 00,0	0,00 0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			(pour amormation)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0.00
30ide = (C + d) = (a + D) (3)	1 0,00
	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEN	MENT A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112 LIBELLE : PRESBYTERE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI ENDEO				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	8,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	00,0	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)		
0,00	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – VOTE DU BUDGET	111
1	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122 LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellė	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,08	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			(Pour III. or III. or II.		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0.00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	lmmobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

j	4
Soldo = (c + d) - (a + b) (5)	0.00
30ide = (C + u) = (a + b) (3)	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123 LIBELLE : DON BOSCO NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	9,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			P		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0.00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	lmmobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

7		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00
**********		***************************************

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOT	E DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DI	ETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125 LIBELLE : FESTIVITES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			(pour miormacion)	1	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	00,0	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,90	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

M	1 000 1
Solde = (c + d) - (a + b) (5)	0.00
	-1

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

1		
1	III – VOTE DU BUDGET	111
		f
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 126 LIBELLE : CENTRE VILLAGE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libełlé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,90	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	00,0
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	00,0	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	lmmobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – VOTE DU BUDGET	
ļ	III - TO IL DO DODOLI	111
S	SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES OPERATIONS D'EOLIDEMENT	A23
S		l A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127 LIBELLE : ACCUEIL DE LOISIRS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128 LIBELLE : TERRAINS CONSTRUCTIBLES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	lmmobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

ı	C-1.4 /1\ / E.\ /2\	1
- 11	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00
H	(0 -) (- 0) (-)	, -,
- 1		

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	of the supplied of the supplined of the supplied of the supplied of the supplied of the suppli		-			
	SECTION D'INVESTISSEME	NT - REC	– DETAIL PAR ARTICLE	CLE		™
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					_	# # #
	TOTAL	641 599,53	35 686,70	815 065,36	815 065,36	850 752,06
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	396 299,53	35 686,70	505 551,26	505 551,26	541 237,96
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	22 576,20	00'0	00'0	00'0	00'0
1322	Subv. non transf, Régions	106 301,07	00'0	39 035,45	39 035,45	39 035,45
1323	Subv. non transf. Départements Autres subventions d'équip. non transf.	149 223,72	9 677,67	262 687,12	262 687,12	272 364,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	100 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
168758	Dettes - Autres groupements	100 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
21	Immobilisations corporelles (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rece	Total des recettes d'équipement	496 299,53	02'989 58	505 551,26	505 551,26	541 237,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 000,00	00'0	120 484,07	120 484,07	120 484,07
10222	FCTVA	00'000 68	00'0	110 484,07	110 484,07	110 484,07
10226	Taxe d'aménagement	00'0	00'0	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138	Autres subventions invest, non transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	00'0	182 000,00	182 000,00	182 000,00
Total des rece	Total des recettes financières	139 000,00	00'0	302 484,07	302 484,07	302 484,07
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ttes réelles	635 299,53	35 686,70	808 035,33	808 035,33	843 722,03
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	00'00E 9		6 206,92	6 206,92	6 206,92
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	6 300,00		6 206,92	6 206,92	6 206,92
041	Opérations patrimoniales (9)	00'0		823,11	823,11	823,11
1313	Subv. transf. Départements	00'0		823,11	823,11	823,11
Total des recettes d'ordre	ttes d'ordre	00'000 9		7 030,03	7 030,03	7 030,03

⁽f) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes. (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domnant lieu à reversement.
 - (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 - (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (?) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité à opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »). (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 047 = R/ 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Page 42

	8
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
				séance			gérées dans le	gérées hors AE	
				budgétaire (2)		=	cadre d'une AE		= +
	TOTAL	700 481,95	00'0	00'0	726 127,63	726 127,63	00'0	726 127,63	726 127,63
011	Charges à caractère général (3)	319 841,95	00'0	00'0	431 702,73	431 702,73	00'0	431 702,73	431 702,73
012	Charges de personnel et frais	213 045,00	00'0		204 846,80	204 846,80		204 846,80	204 846,80
014	assimilies (5) Atténuations de produits	00'900 9	00'0		5 373,90	5 373,90		5 373,90	5 373,90
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion	145 274,00	00'0	00'0	61 065,77	61 065,77	00'0	61 065,77	61 065,77
6586	courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus	00,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses de gestion des services	684 166,95	00'0	00'0	702 989,20	702 989,20	00'0	702 989,20	702 989,20
99	Charges financières	10 000,000	00'0		16 331,51	16 331,51		16 331,51	16 331,51
29	Charges spécifiques (3)	00'0	00'0		400,00	400,00		400,00	400,00
88	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budoétaires) (3)	15,00			200,00	200,00		200,00	200'00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total des	Total des dépenses financières	10 015,00	00'0	00'0	16 931.51	16 931.51		16 931.51	16 931.51
Total des	Total des dépenses réelles	694 181,95	00'0	00'0	719 920,71	719 920,71	00'0	719 920,71	719 920,71
023	Virement à la section	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
042	o investissement Opérations ordre transf. entre	6 300,00			6 206,92	6 206,92		6 206,92	6 206,92
043	sections (4) Opérations ordre intérieur de la section	00'0			00'0	00'0		00'0	0,00
Total des	Total des dépenses d'ordre	00'008 9			6 206,92	6 206,92		6 206,92	6 206,92

7	- 1
3	
6	
2	
2	
8	
3	
<u>5</u>	
<u> </u>	
3	ŀ
DOUG RES	
3	
2	
	١
ŀ	
1	1
	-
	-
	۱

726 127,63

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

Page 43



⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

		8
th the thirty extended to the control of the contro	III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		RECETTES				
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	496 406.80	00'0	478 553,84	478 553,84	478 553.84
013	Atténuations de charges (2)	10 100,00	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Prod. services, domaine, ventes diverses	77 297,00	00'0	42 200,00	42 200,00	42 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	79 467,00	00'0	79 806,00	79 806,00	79 806,00
731	Fiscalité locale	156 717,00	00'0	182 121,00	182 121,00	182 121,00
74	Dotations et participations (2)	105 953,00	00'0	104 934,00	104 934,00	104 934,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	66 772,80	00'0	68 492,84	68 492,84	68 492,84
Total de:	Total des recettes de gestion des services	496 306,80	00'0	477 553,84	477 553,84	477 553,84
76	Produits financiers	100,00	00'0	200,00	900'009	200'009
77	Produits spécifiques (2)	00.00	00'0	200,000	200'009	900,000
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		00'0	00'0	00'0
Total de:	Total des recettes financières	100,00	00'0	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total de:	Total des recettes réelles	496 406,80	00'0	478 553,84	478 553,84	478 553,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de:	Total des recettes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

	ı
127,63	
726	
Julées	
nt cum	
emer	
tionr	
e font	
tes de	
recet	
des	
Total des rec	

247 573,79

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = Df 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'axercice précèdent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

			III - VOTE D	TE DU BUDGET	AND THE PROPERTY OF THE PERSON				
	SECT	SECTION DE FONCTIONNEM		- DEPENSES - DI	- DETAIL PAR ARTICL	JCLE			B 1
Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ē		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
			_	séance hudoétaire (3)		-	dans le cadre	hors AE	1
	TOTAL	700 481,95	00'0	00'0	726 127,63	726 127.63	00.0	726 127.63	726 127.63
011	Charges à caractère général (4)	319 841 95	00'0	0.00	431 702 73	431 702 73	000	431 702 73	431 702 73
6061	Fournitures non stockables	20 358,00	00'0		00.00	00.0	00 0	000	000
60611	Eau et assainissement	00'0	00'0		1 563,00	1 563.00	00'0	1 563.00	1 563.00
60612	Énergie - Électricité	00'0	00'0		56 627,36	56 627,36	00'0	56 627.36	56 627.36
6062	Fournitures non stockées	5 000,00	00'0		00'0	00,0	00'0	00'0	0.00
60622	Carburants	00'0	00'0		13 145,18	13 145,18	00'0	13 145,18	13 145.18
6063	Fournitures entretien, petit	8 430,50	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00.0
7000	equipement				1				
60631	Fournitures d'entretien	00'0	00'0		5 996,41	5 996,41	00'0	5 996,41	5 996,41
60632	Fournitures de petit equipement	00'0	00'0		31 295,70	31 295,70	00'0	31 295,70	31 295,70
6064	Fournitures administratives	2 750,50	00'0		3 948,57	3 948,57	00'0	3 948,57	3 948,57
6067	Fournitures scolaires	4 634,50	00'0		4 771,15	4 771,15	00'0	4 771,15	4 771,15
6068	Autres matières et fournitures	1 161,00	00'0		4 330,05	4 330,05	00'0	4 330,05	4 330,05
611	Contrats de prestations de services	24 000'00	00'0		55 169,42	55 169,42	00'0	55 169,42	55 169,42
613	Locations	2 521,50	00'0		1 255,39	1 255,39	00'0	1 255,39	1 255,39
61521	Entretien terrains	00'992	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615221	Entretien, réparations bâtiments	7 536,00	00'0		40 469,58	40 469,58	00'0	40 469,58	40 469,58
615228	publics Entretien, réparations autres	34 174,40	00'0		1 338,96	1 338,96	00'0	1 338,96	1 338.96
	bâtiments								
615231	Entretien, réparations voiries	25 600,00	00'0		24 424,94	24 424,94	00'0	24 424,94	24 424,94
615232	Entretien, réparations réseaux	00'0	00'0		1 890,00	1 890,00	00'0	1 890,00	1 890,00
61524	Entretien bois et forêts	28 320,00	00'0		27 000,00	27 000,00	00'0	27 000,00	27 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	00'0		300,00	300,000	00'0	300,000	300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	388,00	00'0		273,54	273,54	00'0	273,54	273,54
6156	Maintenance	10 360,00	00'0		33 435,00	33 435,00	00'0	33 435,00	33 435,00
6161	Multirisques	2 000'000	00'0		10 717,00	10 717,00	00'0	10 717,00	10 717,00
6168	Autres primes d'assurance	3 300,000	00'0		3 700,00	3 700,00	00'0	3 700,00	3 700,00
617	Etudes et recherches	00'0	00'0		945,00	945,00	00'0	945,00	945,00
618	Divers	1 662,00	00'0		2 242,91	2 242,91	00'0	2 242,91	2 242,91
622	Rémunérations intermédiaires,	90 807,05	00'0		46 130,56	46 130,56	00,00	46 130,56	46 130,56
623	honoraires Pub., publications, relations publiques	9 056,00	00'0		19 788,57	19 788,57	0.00	19 788.57	19 788 57
624	Transports biens, transports collectifs	3 275,00	00'0		2 967,66	2 967,66	00'0	2 967.66	2 967.66
625	Déplacements et missions	15 273,00	00'0		8 172,99	8 172,99	00'0	8 172,99	8 172,99

	Chap. / art. Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
3		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
			_	séance budgétaire (3)		=	dans le cadre d'une AE	hors AE	1
626	Frais postaux et frais	9 256,00	00'0		24 046,63	24 046,63	00'0	24 046,63	24 046,63
627	Services bancaires et assimilés	126,00	00'0		1 085,02	1 085,02	00'0	1 085,02	1 085,02
6282	Frais de gardiennage	168,00	00'0		200,00	200'00	00'0	200,00	200'00
6288	Autres services extérieurs	3 099,00	00'0		1 105,09	1 105,09	00'0	1 105,09	1 105,09
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	00'0	00'0		2 737,35	2 737,35	00'0	2 737,35	2 737,35
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	319,50	00'0		329,70	329,70	00'0	329,70	329,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	213 045,00	00'0		204 846,80	204 846,80		204 846,80	204 846,80
633	Impôts, taxes, versements (autre	13 365,00	00'0		17 664,02	17 664,02		17 664,02	17 664,02
	orga.)	6	4			1			
6411	Personnel titulaire	113 290,00	00'0		96 104,68	96 104,68		96 104,68	96 104,68
5413	Personnel non titulaire	14 450,00	00'0		33 200,00	33 200,00		33 200,00	33 200,00
6415	Congés payés	00,009	00'0		800,00	800'00		00,008	800,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	47 440,00	00'0		50 758,10	50 758,10		50 758,10	50 758,10
6470	Autres charges sociales	2 400,00	00'0		3 420,00	3 420,00		3 420,00	3 420,00
648	Autres charges de personnel	21 500,00	0,00		2 900,00	2 900,00		2 900,00	2 900,00
014	Atténuations de produits	00'900 9	00'0		5 373,90	5 373,90		5 373,90	5 373,90
1392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	00'900 9	00'0		5 373,90	5 373,90		5 373,90	5 373,90
016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion	145 274,00	00'0	00'0	61 065,77	61 065,77	00'0	61 065,77	61 065,77
65244	Indomnitée de fonction	00 020 00	000		00 010 70	20 010 00	o o	00 070 00	00000
65313	Cotisations de retraite	1 114 00	00.0		1 156 20	1 156 20	00.0	27 248,83	27 248,83
65315	Formation	760,00	00.0		275.37	275.37	00.0	275.37	275.37
6541	Créances admises en non-valeur	203,50	00'0		00,0	00'0	00,0	00'0	00'0
6553	Service d'incendie	00'0	00'0		1 281,28	1 281,28	00'0	1 281,28	1 281,28
6558	Autres contributions obligatoires	12 890,00	00'0		15 591,59	15 591,59	00'0	15 591,59	15 591,59
65748	Subv.fonct.autres personnes droit	11 850,00	00'0		9 502,50	9 502,50	00'0	9 502,50	9 502,50
6577	Remises gracieuses	00'0	00'0		00'000 9	00'000 9	00'0	00'000 9	00.000
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	92 186,50	00'0		10,00	10,00	00'0	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00.00
Total des	Total des dépenses de gestion des services	684 166,95	00'0	00'0	702 989,20	702 989,20	0,00	702 989,20	702 989,20

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)	***************************************	budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
	7.3		_	budgétaire (3)		****	d'une AE		= +
99	Charges financières	10 000'00	00'0		16 331,51	16 331,51		16 331,51	16 331,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	00'0		16 331,51	16 331,51		16 331,51	16 331,51
29	Charges spécifiques (4)	00'0	00'0		400,00	400,00		400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	00'0	00'0		400,00	400,00		400,00	400,00
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	15,00			200,00	200,00		200,00	200,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	15,00			200,00	200'00		200,00	200.00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total des c	Total des charges financières et spécifiques	10 015,00	00'0	00'0	16 931,51	16 931,51		16 931,51	16 931,51
Total des c	Total des dépenses réelles	694 181,95	00'0	00'0	719 920,71	719 920,71	00'0	719 920,71	719 920.71
023	Virement à la section d'investissement	00'0			00'0	00'0		00'0	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 300,00			6 206,92	6 206,92		6 206,92	6 206,92
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	00'008 9			6 206,92	6 206,92		6 206,92	6 206,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
Total des c	Total des dépenses d'ordre	00'00£ 9			6 206,92	6 206,92		6 206,92	6 206,92

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

ואיסווימווי מפס וכיגב מביד מעים פוכפ	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00'0
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

Page 48

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽¹⁰⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

	III – VOTE DU	TE DU BUDGET		and the state of t		
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – R	- RECETTES - DETAII	- DETAIL PAR ARTICLE			82
	***************************************		•			T T T T T T T T T T T T T T T T T T T
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		pudget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
	THE PARTY OF THE P	précédent (2)				=+==
	TOTAL	496 406,80	0,00	478 553,84	478 553,84	478 553,84
013	Atténuations de charges (3)	10 100,00	00'0	00'0	00'0	00'0
6419	Remboursements rémunérations personnel	00'005 6	00'0	00'0	00'0	00'0
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	00'009	00'0	00'0	00'0	00'0
016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	77 297,00	00'0	42 200,00	42 200,00	42 200,00
7011	Ventes d'eau	200'009	00'0	200,00	200'00	200,000
7022	Coupes de bois	00'0	00'0	00'009	00'009	900'009
7035	Locations de droits de chasse et pêche	00'009	00'0	00'0	00'0	00'0
7036	Droits de pâturage et de tourbage	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70388	Autres redevances et recettes diverses	340,00	00'0	1 200,00	1 200,00	1 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	49 000,00	00'0	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70688	Autres prestations de services	2 400,00	00'0	2 000,00	2 000,00	2 000,000
70878	Remb, frais par des tiers	24 457,00	00'0	2 900,00	2 900,000	2 900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	79 467,00	00'0	79 806,00	79 806,00	79 806,00
73211	Attribution de compensation	8 712,00	00'0	8 712,00	8 712,00	8 712,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	27 500,00	00'0	27 500,00	27 500,00	27 500,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	35 000,00	00'0	38 594,00	38 594,00	38 594,00
738	Autres impôts et taxes	8 255,00	00'0	5 000,00	5 000,00	5 000,000
731	Fiscalité locale	156 717,00	00'0	182 121,00	182 121,00	182 121,00
73111	Impôts directs locaux	156 717,00	00'0	168 406,00	168 406,00	168 406,00
73128	Autres droits d'enregistrement	00'0	00'0	8 000,00	8 000,000	8 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	00'0	00'0	2 000,00	5 000,00	2 000,000
73172	Taxe de séjour	00'0	00'0	115,00	115,00	115,00
7318	Autres	00'0	00'0	00'009	00'009	900'009
74	Dotations et participations (3)	105 953,00	00'0	104 934,00	104 934,00	104 934,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	58 623,00	00'0	58 600,00	58 600,00	58 600,00
741121	DSR des communes	19 600,00	00'0	20 000'00	20 000,00	20 000'00
741127	DNP des communes	1 030,00	00'0	1 200,00	1 200,00	1 200,00
742	Dot. aux élus locaux	4 600,00	00'0	4 634,00	4 634,00	4 634,00
744	FCTVA	2 400,00	00'0	00'0	00'0	00'0
74718	Autres participations Etat	300,00	00'0	00'0	00'0	00'0
7478	Participation Autres organismes	15 000,00	00'0	20 500,00	20 500,00	20 500,00
748314	Dotation compensations / TP - syndicale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	4 200,00	00'0	00'0	00'0	00'0



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)			=	+
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	200,00	00'0	00'0	00'0	00'0
7488	Autres attributions et participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (3)	66 772,80	00'0	68 492,84	68 492,84	68 492,84
752	Revenus des immeubles	66 772,80	00'0	67 992,84	67 992,84	67 992,84
756	Libéralités reçues	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
7588	Autres produits divers gestion courante	00'0	00'0	200,005	200,005	200,00
Total des rece	Total des recettes de gestion des services	496 306,80	00'0	477 553,84	477 553,84	477 553,84
76	Produits financiers	100,001	00'0	200'009	200'009	200,00
7688	Autres	100,00	00'0	200,005	200'00	900,00
77	Produits spécifiques (3)	00'0	00'0	200'005	200,005	200,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	00'0	00'0	200'009	200,00	200,009
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ttes réelles	496 406,80	00'0	478 553,84	478 553,84	478 553.84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	ttes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

00'0	Montant net
00'0	Compensation
00'0	Montant brut

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

00.0	= Différence ICNE N - ICNE N-1
0.00	Montant des ICNE de l'exercice N-1
00'0	Montant des ICNE de l'exercice

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. (?) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simpliflé.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

	>	B1.1
MATCH THE TOTAL PROPERTY OF THE PROPERTY OF TH	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N-1	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
	de trésorerie (2)					
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
		The state of the s				
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerle llées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

IV B1.2 ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE V - ANNEXES

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Caté-gorie d'em-prunt (8) 4 4 4 4 Possibilité remboursement anticipé Z ÷ 0 0 0 Issement d'amor-6 a. a. a. Pérío-dicité des remboursements 9 Devise actuariei 1,150 2,600 1,160 Taux Niveau de taux 1,150 1,160 9 Emprunts et dettes à l'origine du contral Index (4) d'intérêt Type de taux <u>@</u> 123 000,00 0,00 961 000,00 188 000,00 300 000,00 0,00 0,0 0,00 961 000,00 350 000,00 00'0 0,00 0,0 8,0 8 0,00 Nominal (2) 20/04/2024 premier rembour-sement 29/03/2017 21/04/2017 02/10/2020 Date d'émission ou date de mobilisation (1) 01/01/2023 02/07/2020 22/01/2017 Date de signature 02/07/2020 21/01/2017 01/01/2023 Organisme prêteur ou chef CREDIT AGRICOLE PACA CREDIT AGRICOLE PACA CREDIT AGRICOLE PACA CREDIT AGRICOLE PACA Pour chaque ligne, indiquer le numéro 1675 Dettes pour METP et PPP (total) 1678 Autres emprunts et dettes (total) 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) 167 Emprunts et dettes assortis de 1672 Emprunts sur comptes spéciaux 1671 Avances consolidées du Trésor 163 Emprunts obilgataires (Total) établissements financiers (Total) conditions particulières (Total) 1643 Emprunts en devises (total) 165 Dépôts et cautionnements 1641 Emprunts en euros (total) ocataires-acquéreurs (total) 164 Emprunts auprès des de contrat) 1676 Dettes envers du Trésor (total) 00601269443 00601296915 00602599179 00602941464 reçus (Total) (total)

					Emprunts et	dettes à l'orig	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
***************************************								Taux initial	nitial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numèro	Organisme préteur ou chef	Date de d'émi	Date d'émission ou	Date du premier	(c) Touristic	Type de taux		Niveau	ı		Pério- dicité des	Profil d'amor-	de rembour-	Caté. gorie
de contrat)	de file	signature mob	mobilisation (1)	rembour- sement	MOTINITIES (A)	d'Intérêt (3)	maex (4)	de taux	actuariel	93250	sements (6)	tissement (7)	sement anticipé O/N	prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0						120			
1681 Autres emprunts (total) (9)					00'0									
				(III)										
1682 Bons à moyen terme					00'0									
negocrables (total)														
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					961 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intrétit F : fixe ; V : variable simple : C : complexe : R : préfixé (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (ct. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offens aux collectivités territoriales.

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE IV - ANNEXES

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ETT	prunts et de	Emprunts et dettes au 01/01/N					
						Ţ	Taux d'Intérêt			Annulté de l'exercice		
			Catégorie		****			Niveau				
Nature	Compating		d'emprunt		Durée			de taux				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	N/O	Montant couvert	après	Capital restant d0 au	#	de de		o interet à la date		Charges d'Intérêt	Intérêts perçus	ICNE de
Comac	(3)		couverure	N/LO/LB			Index (14)	de vote	Capital	(16)	(le cas échéant)	l'exercice
			eventuene (12)		annees	(13)		78			(1)	
			Ì					budget (45)				***************************************
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0	100 100 100 100	00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès des		00'0		887 101,85					18 057,84	12 945,26	00'0	00'0
établissements financiers (Totai)												
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		887 101,85					18 057,84	12 945,26	00.00	00'0
00601269443		00'0	A-1	151 192,76	24.00	l.		1,150	5 648,54	1 760,42	00'0	00'0
00601296915		00'0	A-1	104 973,10	24,00	ŭ.		2,600	3 775,60	1 190,96	00'0	00.0
00602599179		00'0	A-1	280 935,99	27.00	L		1,160	8 633,70	3 221,38	00'0	00'0
00602941464		00'0	A-1	350 000,00	2,00	lů.		3,870	00'0	6 772,50	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00.0
16441 Emprunts assortis d'une option de		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	06'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		90'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (totat)		06'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00,00		00'0					00'0	00'0	00.0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00'0		0.00					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	0,80	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons å moyen terme négociables (total)		06'0		0.00					00'0	00'0	00'0	00'0
							the same of the sa	***************************************				

					En	Emprunts at dettes au 01/01/N	01/01/N				
						Taux d'intérêt	térêt		Annuité de l'exercice		
			Catégorie		L		Niveau				
S. Tar			d'emorint		- Parke		de taux				
(Pour chaque ligne, indiguer le numéro de	Couverture ?			Canifel restant dit au		Туре	d'Intérêt	***********		2177	4
Contrat	Z Ö	Montant couvert		04/04/N	10/	de	à la clate	1	Charges d'intérêt	entied element	Posterior C
	£		ollantonio,		100				(16)	(IN CAS OCTIONIT)	ATRICICA
			(42)			(13)	ğ				
			Î.				budget				
							(15)				
1687 Aufres dettes (total)		00'0		00'0				00'0	00'0	00'0	00'0
Total générai		00'0		887 101,85				18 057,84	12 945,26	00'0	00'0
		Commission of the last of the					THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF				

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire reassortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Categorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territorieles).

(13) Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un faux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'enticle 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

2	B1.3
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

								, and a second			- Constitution of the Cons		***************************************	
										Таих	Niveau			% par
Emprunts ventilés par									-	maximal	du taux		Intérêts à	type de
structure de taux selon le	Organisme prêteur ou		Capital restant		Durée	Dates des	Taire	Tain		après	eg eg	Intérêts à payer	percevoir au	taux
risque le plus élevé	chef de file	Nominal (2)	do au of or AN (3)	d'indices	ē		Œ	9	Coût de sortle (7)	couver-	date de	au cours de	cours de	seion le
(Pour chaque ligne, indiquer le			(2)	€	contrat	boniflées		(a) marman		ture	vote du	l'exercice (10)	Fexercice (le cas	capitai
numéro de contrat) (1)				•••••	***************************************					eventu-	budget		échéant) (11)	restant
										ette (8)	6			9
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		00'0	0,00						00'0			0,00	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	0,00						00'0			0,00	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														13 (A) 19 (A)
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	06'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	0'00						00'0			00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles. (2) Nominal : montant emprunté à fonigine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices cone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prèt sur toute le durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intèrêts à percevoir au tître du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Secretary and the secretary an	>	B1.4
	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

The state of the s				The state of the s		The state of the s	
Ē	Indices course and	€	(2)	(£)	€	(2)	(9)
	constant and and	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'Indices zone euro	indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces indices		est un indice hors zone		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	o	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	66'86	00'0	00'0	0,00	00'0	
unique). Taux variable simple piafonné (cap) ou encadré (tunnen	Montant en euros	887 101,85	00'0	06'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'6	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	
2 C) (1 - 19	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(r.) muinplicateur Jusqu'a 5 , mainplicateur Jusqu'a 5 , capé	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	0,00	00.0	
	Montant en euros	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0.00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00°0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						O
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Ī		
The second secon	>	B1.5
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	Emprunt couvert					_	Instrument de couverture	verture				
										Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer	Référence de	Capital restant Date de fin	Date de fin	Organisme	Type de	Nature de la couverture	Notionnel de	Date de début Date de fin	Date de fin	*	Montant des	Primes pavées	Primes
le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	d0 au 01/01/N	du contrat	co-contractant	couverture (3)	no ebueto)	rinstrument de couverture	du contrat	du contrat	réglement des	commissions diverses	pour l'achat	reçues pour la vente
						Taux)				intérêts (4)		d'option	d'option
Taux fixe (total)		0,00					00'0				00'0	00'0	00'0
Taux variable simple (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Total		00'0					00'0				00'0	0,00	00'0

⁽f) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trinestrielle, X : autre.

2	81.5
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'i	Effet de l'instrument de couverture	ure		
Instruments de couverture		Taux payé	,	Taux recu (7)	0	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	xepuj (S)	Niveau de taux	mdex	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0	POPULATION PRODUCT
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	Q
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	O
Totai						00'0	00'0	O

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à faux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de le circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

WASHINGTON OF THE PROPERTY OF	2	B1.6
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Dont	at .
PAR PRÉTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Aucrès des organismes de droit privé	00'0	00°0	00'0	00'0	00'0
Auprès des organismes de droit public	06'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autent transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité. (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	≥	B1.7	
WENNING THE PROPERTY OF THE PR	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	

B1.7 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

ANALYSIS OF THE PROPERTY OF TH	2	EMENTS B2
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEME

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Délibération du	NA C	ees)	
		Durée (en années)	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Blens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	Catégories de biens amortis	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)			

All Market Control of the Control of	λ	B3.1
THE TAXABLE CONTROL OF the state of the stat	IV – ANNEXES	S AU 01/0

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

STATE OF STA						
	Montant de la	Date de	Montant des	Montant total des	Montant des reprises	SOLDE
Nature de la provision	provision de l'exercice (1)	constitution de la	provisions constituees au 01/01/N	provisions constituees	de l'exercice	
	∢	provision	æ	C=A+B	۵	G - C - D
	PROVISIONS S	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)	KES (2)			- THE SAMMWAN AND LOCAL PROPERTY OF THE SAMMAN AND LOCAL PROPERTY
Provisions pour risques et charges (3)	19,20		00'0	19,20	00'0	19,20
Provisions pour littges	19,20		00'0	19,20	000	19,20
PROVISION	19,20	01/01/2023	00'0	19,20	00'0	19,20
Provisions pour pertes de change	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour garanties d'emprunt	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Autres provisions pour risques	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Dépréciations (3)	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des immobilisations	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des stocks et encours	00'0		90'9	00'0	00'0	00'0
- des comptes de tiers	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des comptes financiers	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Total des provisions semi-budgétaires	19,20		00'0	19,20	00'0	19,20
	PROVISION	PROVISIONS BUDGETAIRES (2)	; (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour litiges	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour pertes de change	00'0		0,00	00'0	00'0	00'0
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	00'0		0,00	00'0	00'0	00'0
Provisions pour garanties d'emprunt	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Autres provisions pour risques	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Dépréciations (3)	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des immobilisations	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des stocks et encours	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des comptes de tiers	00'0		00'0	00'0	00'0	0,00
- des comptes financiers	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Total des provisions budgétaires	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0

	Montant de la	Date de	Montant des	Montant total des	Montant des reprises	SOLDE
	provision de l'exercice		constitution provisions constituées provisions constituées	provisions constituées	de l'exercice	
Nature de la provision	£	de la	au 01/01/N			
	⋖	provision	œ	C=A+B	۵	E=C.D
TOTAL PROVISIONS	19,20		00'0	19,20	00'0	19.20

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et régiementaires afférentes. (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour litiges au titre du procès, provision pour litiges au titre du procès, provision pour litiges au titre du procès, provision des immobilisations de l'équipement).

1	Statement .	Т	1
	≥	B3.2	
	IV – ANNEXES	- ETALEMENT DES PROVISIONS	

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

2023
7
8
97.
7-
į. S
SO
S
S
¥
ž
င္ပ
'n
SOL
S
S
30.5
뿐
Ž

		= 1		
2	84	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	Solde (1)	000
***************************************			Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	00'0
	RES		Montant de la dépense transférée au compte des exercices aux amortissements de précédents (III)	00'0
- ANNEXES	ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	DES CHARGES TRANSFEREES	Montant de la dépense transférée au compte 481	00'0
		T DES CHAR	Date de la délibération	
_ \	MONIALES -	ETAT	Durée de l'étalement (en mois)	
	ANNEXES PATRIMONIALES -		Nature de la dépense transférée	TOTAL
			Exercice	

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Solde (1)	00'0
Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862)	00'0
Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	00'0
Montant de la dépense transférée au compte 481	00'0
Date de la délibération	
Durée de l'étalement (en mois)	***************************************
Nature de la dépense transférée	TOTAL
Exercice	

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = i - (li + lil).

THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	IV – ANNE)	OUR COMPTE DE TIERS	
		ANNEXES PA	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser). (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes. (7) Indiquer le chapitre.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS Prêts (compte 274) Bénéficiaires Date de la Encours restant dù Montant do délibération au 01/01/N Capital délibération 0.00	IV – AN	ANNEXES				2
Bénéficiaires Prêts (compte 274) Bénéficiaires Date de la délibération Encours restant dû au 01/01/N Montant de l'annuité à recouvrer au 01/01/N Capital Intérêts 0.00 0.00 0.00	ANNEXES PATRIMONIAL	ES – ETAT DE	S PRETS			B6
Bénéficiaires Date de la délibération Encours restant dû montant de l'annuité à recouvrer delibération Montant de l'annuité à recouvrer l'annuité à recouvrer delibération délibération au 01/01/N Capital Intérêts 0,00 0,00 0,00	Pr	êts (compte 2	74)			Control of the Contro
délibération au 01/01/N Capital Intérêts 0,00 0,00 0,00	Bénéficiaires		Encours restant dû	Montant de l'ann	nuité à recouvrer	ICNE de
00'0 00'0			au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
000	Assortis d'intérêts (total)		00'0		00'0	00'0
	Non assortis d'intérêts (total)		0.00	00.0		

Λ	B7.1
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	00'0	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	00'0	00'0	00.0
8017	Subvention à verser en annuité (3)	00'0	00'0	00.00
8018	Aufres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		00'0	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	00'0	00'0
	Au profit d'organismes privés (3)	00'0	00'0	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	00'0	00'0
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	00'0	00'0	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenarial.

IV – ANNEXES	2
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	87.2
ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)	

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobiller)	00'0	0,00	00'0
8027	Subvention à recevoir par annuité	00'0	00'0	0.00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		00'0	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	00'0	00'0
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	00'0	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis fetat relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, fannuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 31/12/N.

	B7.3
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de Femprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N		Périodi- cité des rem- bour-	ēs ļ	Taux Initial		faux à la d du buc	Taux å ta date de vote du budget (6)	Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garar l'exe	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil		chat de file			s egenp		Taux 1:	Index T (4)	Taux Ta actua- (3	Taux Index (3) (4)	ax Niveau de taux	Ē	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des																	
collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					06,0	00'0										00'0	00'0
Total des emprunts																	
autres que ceux contractés par des					6	90 0										Š	
collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					35	3										3.3	
Total des emprunts																	
contractés pour des opérations de					00'0	00'0										00'0	00'0
logement social																	
TOTAL GENERAL					00'0	00'0										00'0	00'0
	The state of the s								What has been a seed to be					***************************************			

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ indiquer la périodicité des remboursements A ; annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intrêti : F : fixe : V : variable simple : C : complexe ; R : prêfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex, EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris,

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couventrue. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales.

⁽⁸⁾ il s'agit des interêts dus au titre du confrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

>	87.4
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	Ž0S
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	00'0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	æ	00'0
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	U	00'0
Provisions pour garanties d'emprunts	۵	19,20
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	1=A+B+C-D	-19,20
Recettes réelles de fonctionnement		478 553,84

11 des galanues a emplum accondees au nire de l'exercice en 76 (4)
--

000

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

	>	B7.5
CAMPAGE TO THE PARTY OF THE PAR		ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

								Montant des redevances restant à courir	ces restant à courir		
Type et nature du blen Exe ayant fait l'objet du gin	rer- cice d'orit-	Exer-cice d'ari- gine du con- trat crédit bailleur	Exer-cice d'ori- Désignation du Durée du contrat gine du con-trat crédit bailleur (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur fa totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et sulvants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Crédits-balls immobillers				00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

	2	B7.6
A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

									Montant de	la rémunéra	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour	lant restant à v	erser pour
	***************************************									la durée resta	la durée restante du marché de partenariat (1)	Dartenariat (1)	
_			Nature des				Montant		Part inve	Part investissement			
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	-	prévues marché par le (en mois)	Date fin de marché	Date fin Date mise de en service marché équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité Part l'exercice totale (2)	Part totale (2)	Dont part nette (3)	Part Part fonctionnement financement	Part financement	TOTAL + +
TOTAL				0			00'0	00'0	00'0 00'0	0.00	0.00	00.0	800
										The second secon	****	3 222	23.5

Montant de la rémunération restant à verser au 31/12NN.
 Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12NN.
 Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

N. C.	2	87.7
	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

0.00	00'0	00.00	00'0	Lotal
Restes à employer au 31/12/N	Montant dépenses	Montant recettes	Restes à employer au 01/01/N	Libellé (1)
		fectation spéciale	ecettes grevées d'une affec	Tableau récapitulatif des rece

(1) Par exemple, taxe d'eménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détait plus fin que dans la

présentation croisée. (2) Ouvrir un tableau par recette gravée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes gravées d'une affectation spéciale. (3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

2	B7.8
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser
					Porigine	au 1/1/N	au cours de
		TOTAL			0.00	00.00	00'0
8017 Subventions a	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	00'0	00'0
8018 Autres engagements donnés	ements donnés				00'0	00'0	00.0
Au profit d	Au profit d'organismes publics				00'0	0.00	00.0
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)				00'0	0.00	00.0
Engageme	Engagements liés à des délégations de service public	public			00'0	0.00	00'0
Engageme	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement	ie et d'aménagement			00'0	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L, 1611-3-2 du CGCT) :

-l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre étigible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

« la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la cofonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

>	B7.9
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

FTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

		EIAI DES AUIRES ENGAGEMENIS RECUS	NGAGEMER	こう なきてしら			
Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité à recevoir
d'origine			années		l'origine	au 01/01/N	an cours de
							l'exercice
		тотаг			00'0	00'0	00'0
8026 Redevance	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)	immobilier)			00'0	00'0	00'0
8027 Subvention	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)	à recevoir)			00'0	00'0	00'0
8028 Autres engagements reçus	agements reçus				00'0	00'0	00'0
A l'exc	A l'exception de ceux reçus des entreprises				00'0	00'0	00'0
Engage	Engagements reçus des entreprises				00'0	00'0	00'0

***************************************	Λ	B8
	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

Article (1)			CODICIONO IENCEES DANS EE CADINE DO 101E DO DODOE!		
(1) 2121111	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la
	4	INVESTISSEMENT (total)	The state of the s	The state of the s	0.00
	FO	FONCTIONNEMENT (total)			6 400.00
6574		SUBVENTION DE	AAE ASSOC EDUCATIVE DES Association	Association	150,00
		FONCTIONNEMENT	ALPES MARITIMES		
65/4		FONCTIONNEMENT	ADERRE	Association	200,00
6574		FONCTIONNEMENT	DELEGUE DEPARTEMENTAL	Association	150,00
			NATIONALE		
6574		FONCTIONNEMENT	POMPIERS DE SAINT	Association	1 000.00
			VALLIER DE THIEY		
6574		FONCTIONNEMENT	LES PITCHOUNS CAUSSOLOIS	Association	1 500,00
6574		FONCTIONNEMENT	RASED	Association	100.00
6574		FONCTIONNEMENT	OCCE ECOLE DE CAUSSOLS	Autre personne de droit public	100.00
6574		FONCTIONNEMENT	PATRIMOINE VIVANT EN	Association	150.00
			PAYS DE GRASSE		
6574		FONCTIONNEMENT	UDSP DES ALPES	Association	200,00
6574		FONCTIONNEMENT	SOS FOYER CHIENS AGES	Association	200 00
			DE SAINT VALLIER DE THIEY		
6574		FONCTIONNEMENT	MONTAGN HABITS EMPLOI	Association	200,00
			SOLIDARITE		
65/4		FONCTIONNEMENT	LES CLANS PEINTS	Association	150,00
6574		FONCTIONNEMENT	LA BOULE CAUSSOLOISE	Association	2 000,000

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention. (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention. (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

MANUEL CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPE	2	B9
THE PARTY OF THE P	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

MODERA OF MANAGES - CONTRACTOR		- U - 20		VI/UI/W		- The second sec	
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	URVUS SUR EMP EN ETPT (4)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
	•	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		0.00	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0
Directeur général adjoint des services		00'00	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
techniques Directour départemental - SDIS		000	00 0		000	2	Ç.
Directeur départemental adjoint -		00,0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0
SDIS Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		00'00	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	2,00	3,00	3,00	00'0	3,00
Adjoint administratif	c	1,00	2,00	3,00	3,00	00'0	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Adjoint technique	C	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	1,00	1,00	1,00	00'0	1,00
Agent spéc, ppal 2cl écoles mat.	ပ	00'0	1,00	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (1)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,00	2,00	2,00	00'0	2,00
Adjoint d'animation	၁	1,00	1,00	2,00	2,00	00'0	2,00
FILIERE POLICE (J)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (K)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + i)		3,00	4,00	7,00	7,00	00'0	7,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignes conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

⁽²⁾ Categones : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont complabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des parties proportionnel à l'activité des parties de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des parties proportionnel à l'activité de travaille (ETPT).

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT : un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT : un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recoutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12). (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

F		7	
EXPERIMENTAL PROPERTY OF THE P	2		89
	IV – ANNEXES		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D11 - FTAT DII DERSONNEI AII 01/01/N (c.iifa)

	ī - - -		ERSONNEL A	CIAI DO FERSOINEL AO UNUIN (SUILE)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMI	REMUNERATION (3)	CONTRAT	lAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				20 319,40		
Agent d'animation	၁	MINA		17 619,04	17 619,04 A 332-13 CE	cop cop
Agent technique	C	TECH	353	2 700,36	2 700,36 A 332-23-1°	cop cop
TOTAL GENERAL				20 319,40		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
ANIM: Animation.
POLI: Politice.
POMP: Sapeurs-pompiers.
X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-23-27. Accroissement temporaire d'activité bout une durée maximale de six mois.
332-23-27. Accroissement saisonnier d'activité bout une durée maximale de six mois.
332-23-27. Accroissement saisonnier d'activité bout une durée maximale de six mois.
332-23-27. Accroissement sensonnier d'activité pour une durée maximale fixe par les parties or six mois sons de servir à temps partie d'un charcionnaire autorisé à servir à temps partie ou minda et du mantion.
332-41. Semplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partie ou indisponible.
332-42. L'acance temporaire d'un enquel.
332-42. L'acance temporaire d'entroire de fonctions sous réserve qu'aucun fonctionnaire sterritoriale n'es échéant, jusqu'au premier renouvellement d'un conseil municipal.
332-42. L'acance communes (-2 000 hab) tapements de communes (-1 000 habitants et groupements de communes (-1 000 habitants et des proments mentionnes à faride L. 4, pour les emplois dont la quotif de lemps de tervalle est inférieure à 50 %.
332-45. L'activité servinitales termioraires de la des groupements de communes (-1 000 habitants est proments de communes (-1 000 habitants en quel étre nomme en qualité de fonctionnaire stagaire parl'activité territoriale en application de l'article L. 332-8 avec un agent contratatuel ferritoriale d'entroire d'ace indélemente ferratuel ferritoriale d'entroire d'ace indélemente ferratuel entroire de servines publique territoriale (emplois fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. 1332).
332-13-33-10. Colaborateurs de groupes d'élus.

(5) Incliquer sl'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contraits particuliers devont être lebelleisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contraits aldés »).

(6) Occupent u emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-43, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-19 et 333-10.

(8) St un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

2		R10
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES	LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de
Délégation de service public (3) (4)				Walland I
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	roduit figurant au compte de résultat	de l'organisme		
Autres				
AND THE PROPERTY OF THE PROPER	The state of the s			

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
- (2) indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif). (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
- (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

11
0
N
• •
8
ب
$\mathbf{\omega}$
~
_
O.
₹
*
-
-
w
_3
≍
O
in
٠,
S.
-
-
ď
o
ш
-
=
CAUSSOLS - COMMI
E CAUSSOLS - COMMI
CAUSSOLS - COMMI
DE CAUSSOLS - COMMI
E CAUSSOLS - COMMI
IE DE CAUSSOLS - COMML
DE CAUSSOLS - COMMI
IE DE CAUSSOLS - COMML

IV – ANNEXES	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		<u> </u>
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	UPEMENT		B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	ADHERE LA COLL	ЕСТІУІТЕ	
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats míxtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

N	B11.2
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régles ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnelité morate et de l'autonomie financière ;

- soit de la seute autonomie financière,

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

F		
	2	B11.3
	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seute autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	18 714,31	i 18 714,31
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	18 057,84	18 057,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	18 057,84	18 057,84
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense:	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	656,47	656,47
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	656,47	656,47
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 714,31	0,00	8 937,76	27 652,07

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précèdent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

	1/2000	RCES PROPRES	1
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	308 690,99	III 308 690,99
Ressource	es propres externes de l'année (a)	120 484,07	120 484,07
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	110 484,07	110 484,07
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (4)	188 206,92	188 206,92
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	6 206,92	6 206,92
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	182 000,00	182 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	308 690,99	35 686,70	0,00	0,00	344 377,69

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	l II	27 652,07
Ressources propres disponibles	IV	344 377,69
Solde	V = (V - II (8)	316 725,62

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

⁽²⁾ Crèdits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)
Collectivité : Caussols
https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

ŭ
B
•
97
4
Ξ
S
ᆏ
ပ္တ
5
₹
뿔
2
£
ō
Ó
Ġ
Ä
ಜ
ಇ
₹
S
씸
띖
≂

≥	٥
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	≥
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

	VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)	3)	
	DEPENSES			RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre		00'0	0,00 Compensation financière versée par l'Etat		00'0
Autres		00,0	0,00 Compensation financière au titre des tarifs		00'0
			sociaux fixés par l'Etat		
			Materiel		00,00
Sous-total Fonctionnement	ant.	0,00	Sous-total Fonctionnement	3	(B) 0,00

			0,00	00'0	
			ତ		
	+		Š	H	
			3		
L	-		(A – E	ပ	
			gion	S (B	
			la Ré	311	
			Effort propre de la Région (A – B)	TOTAL RECETTES (B + C)	
			t prop	OTAL	
			Effor		
	00'0	00,0	0,00	80	
		0	0		
+					
Montant					
2				1 1	
N					
N				(A)	
The state of the s	Advision and the second			(A)	
Chanifra	Advision and the second			(A)	
The state of the s	Advision and the second		ement	ES (A)	
The state of the s	Advision and the second		estissement	PENSES (A)	
Chanitra			al Investissement	(L DEPENSES (A)	
Chanitra			us-total Investissement	TOTAL DEPENSES (A)	
Chanitra			Sous-total Investissement	TOTAL DEPENSES (A)	
The state of the s			Sous-total Investissement	TOTAL DEPENSES (A)	
Chanitra		Autres	Sous-total Investissement	TOTAL DEPENSES (A)	

1		N D2.2
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

Volet 2 - Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	00'0
Produits annexes au trafic	00.00
Compensations des réductions tarifaires	00'0
Travaux pour Tiers	00'0
Produits hors traffic	0.00
Total chiffre d'affaires	00'0
Versements des Collectivités	00'0
Production immobilisée et stockée	00'0
Total produits d'exploitation courante	00'0

Charges d'expioliation courante :	
Personnel - Masse salariale	00'0
Consommations intermédiaires	00'0
Реаде RFF	00'0
impôts, taxes et versements assimilés	00.00
Total charges d'exploitation courante	00.0

Facturations majeures :	
Achats stockés	00'0
Impôts et taxes hors FAP	00'0
Maintenance matériel roulant	00'0
Traction trains, conduite et logistique	00'0
Echange de locomotives entre Activités	00'0
Energie de traction électrique	00'0
Energie de traction diesel	00'0
Entretien/maintenance des installations fixes	00'0
Prestations télécoms	00'0
Echange de matériel roulant entre Activités	00'0
Prestations trains	00'0
Contribution de service Activité Gare	00.00
Transport en service	00.0
Total facturations maleures	00'0
Prestations de main d'œuvre inter-domaines ;	00'0
- Dont Etablissements autres que EEX	00'0
- Don't Etablissements EEX	00'0
Autres facturations	00'0
Total facturations internes	00.0
TOTAL CHARGES (2)	00'0

F	Ö	
	엚	
1		
ı		
1	- II	
ı	- II	
ı	į,	
I		
l		
H		
ı		
I		
ı		
ı		
I		
I		
I		
ı		
I		
1	- 1	
۱		
ı	1	
ı	ı	
	-	
	- 1	
I	1	
ı	1	
ı	1	
1	- 1	
	- 1	
ı	- 1	
1	- 11	
ı	1	
ı	1	
ı	- 1	
I	- 1	
ı	- 1	
ı	- 1	
ı		
ı		
I	LLE	
ı	ш	
I	ပ္ပု	
1	×	
I	æ	
1	2	
1	오	
	ਡ	
	Ē	
	Ö	
Щ	O)	

Page 93

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	00'0
Dotations aux amortissements	00'0
Reprise de subvention et écart de réévaluation	00'0
Variation des provisions/transfert de charges	00'0
Autres produits et charges de gestion courante	00'0
Total dotations, reprises, transferts et autres	00'0
	Parameters and the second seco
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	00'0
Résultat financier	0000
RESULTAT COURANT (5)	0.00
Résultat spécifique	00'0
RESULTAT NET (6)	00'0

(1) A complèter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications d l'initiative de la SNCF.

		IV - ANNEXES	8			2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DE	D'INFORMATION -	DECISIONS EN	CISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	BUTIONS	West in the second seco	D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Dark régionale des resentifices			(%, unité ou €)			
TICPE (part SP	00.0	00.0	00.0	00.0	000	000
art.	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0
douanes) TICPE SP	0.00	00.0	00'0	00.00	00.00	00.0
tion à l'art. vis du ss	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Taxe sur les permis de conduire	00'0	0.00	00'0	0.00	00.0	00.0
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	00'0
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0.00	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
Part communale des ressources						
TFPB	339 700,00	0,00	29,11	00'0	98 886,67	0,00
TFPNB	10 700,00	0,00	31,16	0,00	3 334,12	00'0
CFE	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	207 066,00	0,00	18,90	0,00	39 135,47	00'0
TOTAL	557 466,00	00'0			141 356,26	00'0

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer. (2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

2		
IV – ANNEXES	A LITTLE A LOCALITY AND THE TAKEN TH	AUIRES ELEMENTS DINFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	00'0
Acquisitions d'immobilisations	nobilisations	00.0
Opérations d'équis	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0.0
Autres dépenses éventuelles	yventuelles	00'0
Opérations pour ca	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	000
	Total des dépenses réelles	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections	000
041	Opérations patrimoniales	00:0
	Total des dépenses d'ordre	00'0
	TOTAL GENERAL	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées	s et dettes assimitées	00.0
Dotations et subventions reçues	s reçues	00.0
Autres recettes éventuelles	lles	0.00
Opérations pour compte	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	900
	Total des recettes réelles	00.0
040	Opérations ordre transf. entre sections	00.0
041	Opérations patrimoniales	000
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0.00
	Total des recettes d'ordre	00'0
	TOTAL GENERAL	00'0

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement. (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Page 96

IV – ANNEXES		RES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM
	l	ELEMEN

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	00'0
012	Charges de personnel et frais assimilés	00'0
65	Autres charges de gestion courante	00'0
99	Charges financières	00'0
	Charges spécifiques	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	00'0
014	Atténuations de produits	00'0
	Total des dépenses réelles	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section	00'0
023	Virement à la section d'investissement (4)	00'0
	Total des dépenses d'ordre	00'0
	TOTAL GENERAL	00'0

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM	WO:	00'0
Dotations et participations reçues	senêses su	00'0
Autres recettes de fonctionnement éventuelles	ionnement éventuelles	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0
75	Autres produits de gestion courante	00'0
76	Produits financiers	00'0
77	Produits spécifiques	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	00'0
013	Atténuations de charges	00'0
	Total des recettes réelles	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	00'0

RECETTES (1)	e (2)	TOTAL GENERAL 0,00
	Article (2)	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres bar article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
 (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
 (4) Montant des recettes de fonctionnement transfèré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	DE 4
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D5.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D5.2
on Automated	D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)
Collectivité : Caussols
https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929

MAIRIE DE CAUSSOLS - COMMUNE CAUS 015 M12 97 6 86 3 7923 0230406-D 03042023-BF Reçu le 13/04/2023

٧-	- AR	RET	EE	r SI	GN	ATL	JRE\$
	AR	RETE	ET S	SIGN	IAT	JRES	3

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 1 - & Nombre de suffrages exprimés : A O

VOTES:

Pour: 10 0 Contre : Abstentions: 0

Date de convocation: 28/03/2023

Présenté par Le Maire (1), A Caussois, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Caussols, le 06/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALLARD Karine	Leui
ARCHEN Virginie	media
ARMANDI Jean-Luc	(Alward)
CHABAUD Nadia	(3)
CHAMBARD Jean Pierre	/
FRANCONIERI Christophe	
GROGNARD Frédéric	G
LONGEARD Linda	
MAÏANO Marc	1/2

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le 28/03/2023

A Caussols, le 06/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultairf.



Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)

Collectivité : Caussols

https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929



Publié le : 18/09/2025 10:57 (Europe/Paris)
Collectivité : Caussols
https://www.caussols.fr/documents_administratifs/39929